



de transport, de transformation et de manutention qui ne sont pas effectivement perçus par les agriculteurs.

Selon les estimations, le montant total des recettes en espèces provenant de l'exploitation agricole pour 1975 (paiements supplémentaires non compris) se chiffre à \$9,877 millions pour le Canada, soit 12.0% de plus que la valeur révisée de 1974, qui était de \$8,821 millions (tableau 11.1). Ce gain peut être attribuable à la hausse des recettes en espèces provenant de la vente des produits cultivés et de l'élevage. Des augmentations importantes sont survenues dans les ventes de céréales de l'Ouest, mais d'autres produits cultivés ont accusé des diminutions en 1975. Les recettes en espèces provenant de la vente de produits de l'élevage ont augmenté pour toutes les denrées sauf la volaille et les œufs (tableau 11.2).

Les agriculteurs ont également reçu des paiements supplémentaires d'une valeur de \$30 millions en 1975, soit une diminution considérable par rapport au montant reçu en 1974 (\$57 millions). En 1974 et en 1975, ces paiements comprenaient les montants versés par les administrations fédérale et provinciales aux termes de divers programmes d'assistance-récolte à l'intention des agriculteurs défavorisés par le mauvais temps, des paiements effectués en vertu de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, et des paiements effectués par la province de Québec aux producteurs de bovins, de porcs, de produits laitiers, de volailles et de pommes de terre qui ont eu à subir de mauvaises conditions économiques. La somme des recettes en espèces provenant de l'exploitation agricole et des paiements supplémentaires en 1975 s'est établie à \$9,907 millions, soit 11.6% de plus que l'estimation de 1974 (\$8,879 millions).